



## L'UEMA, UN DISPOSITIF DE SCOLARISATION POUR DES ENFANTS AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME.

### QUI SOMMES-NOUS

L'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme UEMA est un dispositif de scolarisation adaptée proposé à des enfants avec un Trouble du Spectre de l'Autisme.

Cette classe de niveau maternelle repose sur le droit commun, et bénéficie d'un appui renforcé du secteur médico-social pour permettre à chaque élève d'être inclus dans sa classe d'âge.



### UNE ORGANISATION ABOUTIE

L'UEMA est située au sein de l'école maternelle Jenner à Hellemmes (Nord), qui héberge 8 classes de la toute petite section à la grande section.

La scolarisation se fait à **temps plein** sur les horaires suivants : 8h30 -11h30 / 13h30-16h. Les élèves de l'UEMA peuvent bénéficier des temps périscolaires organisés par la Mairie, sous réserve d'une étude préalable des conditions d'accueil.

L'UEMA accueille **des élèves** en âge de fréquenter l'école maternelle (3-5 ans) et avec un trouble du spectre de l'autisme, nécessitant que la scolarité soit adaptée.

Cette implantation au sein de l'école maternelle permet une unité de lieu assurant la complémentarité des intervention scolaires et médico-sociales. L'objectif est de mobiliser les capacités d'inclusion et d'apprentissages au plus tôt par des approches éducatives, thérapeutiques et d'enseignement adapté.

## DES SAVOIRS-FAIRE CONFIRMÉS

L'équipe de l'UEMA est composée de :

- Un(e) enseignant(e) spécialisé(e) détaché(e) de l'Education nationale,
- Une équipe médico-sociale composée :
  - » D'un éducateur spécialisé et deux accompagnants éducatifs et sociaux
  - » Un aide soignant
  - » Un orthophoniste à 20%
  - » Un psychomotricien à 25%
  - » Un psychologue à mi-temps

La formation régulière des professionnels aux troubles du spectre de l'autisme et aux techniques d'accompagnement recommandées par la Haute Autorité de santé est une dimension importante du projet, tout comme la guidance parentale.

## LES CRITÈRES D'ADMISSION

- Être détenteur d'une notification vers une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
- Avoir un **diagnostic de TSA** ou être en cours de diagnostic
- Le **lieu d'habitation** de l'enfant doit être à une distance «raisonnable» dans la circonscription Education nationale
- Les admissions seront étudiées par une commission pluridisciplinaire (MDPH, Education nationale, ARS, Gapas, Ville d'Hellemmes).



Le Gapas propose des accompagnements pour des personnes en situation de handicap, enfants et adultes, au sein d'établissements, services sociaux et médico-sociaux, dans les Hauts-de-France et en Ile-de-France.

**Sa raison d'être :** développer des solutions pour que les personnes en situation de handicap soient pleinement épanouies et actrices de leur existence dans une société juste, inclusive, reconnaissante et équitable, au même titre que tout citoyen.

L'association agit **en faveur de l'autodétermination** des personnes en situation de handicap et d'une réponse accompagnée pour tous.



**CONTACTEZ-NOUS !** [www.gapas.org](http://www.gapas.org)

**jcartier@gapas.org** **UEMA Jenner-Hellemmes**  
**03 20 89 29 33** **49 Rue des écoles**  
**59260 Hellemmes**